



COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA GUADELOUPE
C.R.O.S.GUA.

B.P. 650 4 et 5, Résidence de la Darse - Quai Gatine Entrée Rue Dugommier
97169 POINTE A PITRE CEDEX e-mail : cros.guadeloupe@wanadoo.fr
☎ 0590.82.12.61 📠 0590.91.18.12

Pointe-à-Pitre, le 16 décembre 2009

Objet : Motion du CROS de la Guadeloupe pour la création d'une « cité scolaire du sport »

La reconstruction de la cité scolaire de Baimbridge est une opération programmée par la collectivité régionale.

Ce projet est présenté dans le cadre des orientations budgétaires 2010 du conseil régional et est aussi débattu dans le cadre des consultations préalables au projet de contrat de partenariat public privé.

La cité scolaire de Baimbridge c'est actuellement deux lycées (LGT +LPO), et le GRETA répartis sur 22 bâtiments pour une surface de 125 035 m² construits vers les années 60. Le coût de la réhabilitation prévisionnelle est de 70 millions d'euros.

Le CROS de la Guadeloupe propose, qu'à côté ou/et au delà du simple projet de réhabilitation, que les autorités régionales et académiques puissent repenser et réorienter cette réhabilitation pour **faire de Baimbridge une « Cité scolaire du sport »**.

L'idée est de proposer à des jeunes collégiens inscrits dans un parcours d'excellence sportive de poursuivre jusqu'à la terminale et voire au delà, *d'offrir aux jeunes sportifs guadeloupéens l'opportunité de faire leur double formation sur place à un très bon niveau.* Il faudra mettre en place des filières universitaires et de formation professionnelle pour répondre aussi aux besoins en cadres techniques et en professeurs d'éducation physique et sportive de la Guadeloupe.

Cette « *Cité scolaire du sport* » serait ainsi à l'image du projet de la Cité de la connaissance à Desmarais où il est envisagé d'installer l'université des métiers et le pôle régional de l'art et des spectacles.

Il est à noter la situation idéale de la cité scolaire de Baimbridge qui, dans sa configuration actuelle, dispose des infrastructures (à rénover) et des espaces mais aussi qui se trouve à mi chemin entre les infrastructures sportives importantes qui se trouvent aux Aymes (CREPS, CMS, Stade, Piscine) et au Gosier (Tennis, hall des sports), donc il est au cœur d'un « *bassin sportif* ».

La prise en compte de cette orientation nouvelle donnée à la cité scolaire de Baimbride serait prise en compte dans les investissements prévus pour la construction de nouvelles salles dans d'autres établissements afin de tenir compte des effectifs et des adaptations pédagogiques.

.../...

Un autre argument fort qui plaide pour cette « Cité scolaire du sport » c'est à terme de pouvoir établir des échanges et des coopérations avec des structures homologues (collèges, university) qui existent à la Jamaïque, à Cuba , aux Etats-Unis ,au Canada.

Le comité directeur du CROS de la Guadeloupe, réuni le mercredi 16 décembre 2009, propose aux autorités concernées,

- **d'approuver le principe de la création d'une « cité scolaire du sport »**
- **de mettre en place une commission tripartie , Etat (Education Nationale, DDJS), Région et mouvement sportif (CROSGUA, UNSS, sport universitaire) pour mener à bien cette proposition.**